

Crédits hypothécaires - Variabilité des taux d'intérêt - Indices de référence.

Arrêté royal du 14 septembre 2016 relatif aux coûts, aux taux, à la durée et aux modalités de remboursement des contrats de crédit soumis à l'application du livre VII du Code de droit économique et à la fixation des indices de référence pour les taux d'intérêt variables en matière de crédits hypothécaires et de crédits à la consommation y assimilés - Avis.

La liste des indices de référence du mois de **septembre 2023** est composée comme suit :

Indice	Annuel	Semestriel	Trimestriel	Mensuel
Indice A (certificats de trésorerie 12 mois)	3.620	1.7939	0.8930	0.2968
Indice B (obligations linéaires 2 ans)	3.256	1.6150	0.8042	0.2674
Indice C (obligations linéaires 3 ans)	3.002	1.4899	0.7422	0.2468
Indice D (obligations linéaires 4 ans)	2.914	1.4465	0.7207	0.2396
Indice E (obligations linéaires 5 ans)	2.923	1.4510	0.7229	0.2404
Indice F (obligations linéaires 6 ans)	2.959	1.4687	0.7317	0.2433
Indice G (obligations linéaires 7 ans)	3.013	1.4953	0.7449	0.2477
Indice H (obligations linéaires 8 ans)	3.086	1.5313	0.7627	0.2536
Indice I (obligations linéaires 9 ans)	3.166	1.5707	0.7823	0.2601
Indice J (obligations linéaires 10 ans)	3.241	1.6076	0.8006	0.2662

Source : Agence Fédérale de la Dette - www.debtagency.be
